

## Parcours Emploi Santé

### Objectif(s)

En fonction de votre situation, la prestation vous permettra :

- de prendre en compte l'impact de votre situation de santé dans le cadre de votre retour à l'emploi, ses potentiels et sa volonté d'agir,
- de comprendre l'intérêt de prendre en charge sa santé, d'enclencher un parcours de soin adapté et/ou d'être accompagné dans les démarches de son handicap ;
- de déterminer vos leviers d'actions pour redynamiser votre parcours et favoriser un retour vers l'emploi en :
  - bénéficiant d'un soutien psychologique pour identifier ses appuis, ses potentiels et sa volonté d'agir
  - bénéficiant d'un éclairage médico-social pour identifier des environnements et/ou conditions de travail compatibles avec sa situation de santé, ses compétences et compétences transférables

### Durée

Prestation individuelle

6 mois maximum mais peut s'arrêter dès lors que les objectifs sont atteints à 4 mois.

### Public concerné

Demandeurs d'emploi mais prioritairement demandeurs d'emploi de longue durée sans RQTH :

- exprimant des difficultés de santé faisant obstacle au retour,
- méconnaissant l'impact des difficultés de santé sur leur projet professionnel,
- dont le projet semble incohérent avec la situation de santé

### Pré-requis

Pas de prérequis hors des spécificités indiquées ci-dessus.

### Conditions d'accès

#### Modalité et délais d'accès

Uniquement sur prescription d'un conseiller France Travail en accord avec le bénéficiaire à partir d'un diagnostic partagé.

Le délai d'accès dépendra du positionnement par le prescripteur sur les plages proposées. En fonction de celui-ci, le/la bénéficiaire sera contacté(e) et ce afin de sécuriser le parcours, au plus tard 3 jours avant le début du parcours.

**Tarif/Financement :** Cette action est financée par France Travail.

Aucun reste à votre charge.

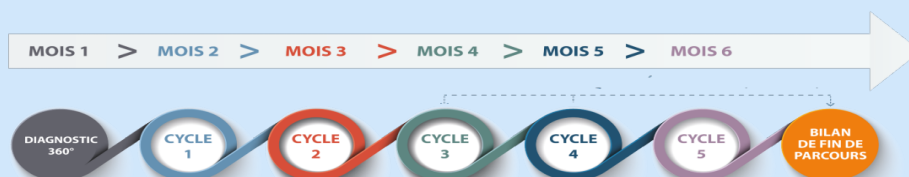
**Statut :** Vous conservez votre statut de demandeur d'emploi

### Modalités pédagogiques

#### Organisation/Contenu

Articulation de 3 phases :

1. Le diagnostic 360°
2. L'accompagnement emploi santé (cycles d'un mois)
3. Le bilan de fin de parcours (peut être réalisé à 4 mois selon la situation)



- **Diagnostic 360°** - 6 étapes - 3 semaines maximum – Entretien individuel et travail en autonomie

Objectif : Mise en place du plan d'action

Ou orientation vers un autre parcours d'accompagnement  
Ou RDV avec son conseiller France Travail

- **Accompagnement Emploi Santé** – 5 Cycles d'un mois – alternance d'entretiens individuels – ateliers collectifs – groupe de paroles
- Des points mensuels sont réalisés dans le cadre d'entretien individuel.
- **Le bilan de fin de parcours** – dans le cadre d'un entretien individuel d'1 heures pour faire le point sur
  - ✓ votre progression
  - ✓ les démarches accomplies en lien avec le projet professionnel
  - ✓ les données sur les environnements de travail favorables (condition de travail, temps partiel, aménagement de poste...)
  - ✓ les démarches administratives réalisées le cas échéant (exemple : demande RQTH, en cors, obtenue...)

### Méthode

Alternance d'entretiens individuels, d'ateliers collectifs, de groupe de paroles encadrée par une équipe pluridisciplinaire composée de psychothérapeute spécialisés; de professionnels de santé, d'intervenants socioprofessionnels. Utilisation d'outils d'évaluation en ligne (Addviséo, Pres@ppli,C4P). Cette équipe est animée par un référent psychologue du travail interlocuteur principal du bénéficiaire.

**Tous les entretiens seront menés avec un souci de confidentialité, aucune information sensible ne sera transmise à quiconque. Les équipes sont soumises aux dispositions de l'article du Code Pénal relatif au secret professionnel.**

### Suivi -Evaluation

Un livrable complété tout au long de la prestation et retraçant

- la progression du bénéficiaire permettra le suivi et l'évaluation
- le calendrier des entretiens ou ateliers réalisés et attestés

**Compte tenu de l'objectif même de la prestation, les locaux et autres dispositions indiquées ci-dessous, seront mises en place en fonction de la situation connue avant l'entrée. Des évolutions pourront se mettre en place en fonction des investigations en cours de prestation.**

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

### Accessibilité

Adaptation du parcours aux particularités des bénéficiaires en situation de handicap, en aménageant les points suivants :

- Les modalités pratiques d'accueil, d'intégration : visite personnalisée des locaux et recommandations spécifiques du formateur référent...
- Le rythme de la prestation : volume horaire du/des temps de PMSMP adaptés, fréquences et durée des rendez-vous selon les difficultés personnelles, le traitement médical, la fatigabilité, etc.

Le recours à des intervenants et/ou dispositifs extérieurs et complémentaires comme les PAS de l'AGEFIPH, sur demande du prescripteur.

### Lieux d'intervention

Limoges - Guéret

### Contact

05 55 79 06 06 – [contact@groupe-fel.fr](mailto:contact@groupe-fel.fr)